



MAIRIE
8 rue d'Echichens
44690 SAINT-FIACRE-SUR-MAINE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

DÉBIT
DE BOISSONS
3^{ème} catégorie

Monsieur le Maire,

Je soussigné

ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boissons temporaire

A (2) Saint-Fiacre-sur-Maine (indiquer le lieu de la manifestation) _____

Le _____

A l'occasion de (3) _____

Le _____

Signature

(1) Nom, prénom,
profession, domicile
(2) indiquer l'emplacement
(3) Indiquer le motif : foire,
fête...

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la Commune de SAINT-FIACRE-SUR-MAINE

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles L 3335-1 et L 3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu les articles L 3331-1 et L 3334-2 du Code de la Santé Publique

Arrête :

_____ est autorisé,
à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons, 3^{ème} catégorie

Le _____

A _____

.....
Copie de cette présente autorisation sera adressée à la Gendarmerie,

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à Saint-Fiacre-sur-Maine, le

Le Maire

Nicolas DEROCHE